

Coopération

S'interroger sur le regard que nous portons collectivement sur la culture du dialogue social dans notre République et les conditions de son développement nous paraît tout à fait pertinent. Les conflits en cours, le déclin industriel, le chômage de masse, la montée de l'individualisme, autant d'éléments de contexte qui peuvent sembler peu favorables au dialogue social ; nous pensons, bien au contraire, que celui-ci est plus que jamais indispensable. Cette saisine nous invite ainsi à dépasser le champ de la conflictualité.

Le dialogue social recouvre en effet toutes les formes de négociation, de consultation, d'information et de concertation, l'avis le rappelle bien. Cette contribution essentielle contraste avec une image trop souvent simpliste et centrée sur les conflits véhiculée dans les médias mais aussi plus largement partagée.

La négociation collective fonctionne dans notre pays, de nombreux accords sont signés, mais son bilan est insuffisamment connu et donc valorisé. Le niveau de la branche professionnelle, tout à fait structurant, est rarement mis en valeur. Pourtant l'essoufflement de la dynamique du dialogue social au niveau national interprofessionnel est aujourd'hui perceptible.

Elle se traduit par une grande difficulté à résoudre collectivement les problèmes. La culture de la négociation et du compromis reste encore bien trop insuffisante.

Impacter la culture n'est pas chose aisée et doit s'inscrire dans le temps. Elle suppose tout d'abord de s'attaquer à la représentation commune donc de définir de quoi l'on parle : c'est l'objet des deux premières recommandations de l'avis qui veut promouvoir une convergence sur la finalité du dialogue social.

L'avis propose une palette de préconisations, que le groupe de la coopération soutient globalement. Nous partageons notamment la nécessité de développer l'acculturation au monde de l'entreprise et d'actionner les leviers de l'éducation et de la formation notamment par le développement des pratiques de coopération et l'apprentissage de la prise de responsabilité dans le cadre de projets collectifs et ce dès le plus jeune âge. Il faut également valoriser les apports de la négociation collective.

Le dialogue social renvoie tout autant aux règles qui le régissent, qu'à des pratiques, le tout enraciné dans notre histoire sociale. Quand l'Allemagne se distingue par la cogestion, notre héritage culturel constitue tout autant un atout qu'un frein pour relever les défis du XX^e siècle : renouvellement des générations, enjeux environnementaux, mutations liées au numérique, etc.

Le dialogue social est avant tout un exercice de responsabilité qui engage tous les acteurs en tant que co-participants au même progrès économique et au même progrès social, l'un et l'autre, indissociablement liés, constituant le moteur même de la dynamique du dialogue social.

Sans un consensus co-construit, nos entreprises ne peuvent fonctionner et se développer dans le monde d'aujourd'hui. Ce socle contribue à la performance et la pérennité des entreprises. Sociétés de personnes, les coopératives savent ce qu'elles doivent à la force de contribution, d'implication et de participation de leurs collaborateurs. Dans cet esprit, nous soutenons l'importance de la dimension « dialogue social » dans la RSE.

L'élargissement du dialogue social à un cercle d'acteurs représentant la société civile a fait débat : nous regrettons que le rôle du CESE, dont la représentation de la société civile organisée au-delà des seuls partenaires sociaux constitue la valeur ajoutée, n'ait pu être davantage valorisé. La proposition que notre institution réalise tous les 5 ans un bilan qualitatif du dialogue social dans notre pays nous paraît ainsi tout à fait pertinente.

Afin d'éviter à notre société de s'enfermer dans des clivages qui nous inquiètent, nous pensons que notre pays a besoin d'un dialogue social revitalisé et d'acteurs responsables. Le développement d'une véritable culture du dialogue social constitue pour nous un véritable enjeu et nous espérons que cet avis puisse y contribuer.

Le groupe de la coopération a voté en faveur de l'avis.